Dans un environnement concurrentiel mondial, marqué par des relations économiques de plus en plus denses, nombreuses et complexes, les entreprises privées se sont rapidement interrogées sur les conditions d'une bonne maîtrise, comme d'une parfaite protection de l'information stratégique pertinente, permettant de se positionner sur le marché sans craindre la compétitivité. Ayant pour finalité la compétitivité de l'économie, la sécurité de l'État et des entreprises dans le cadre de relations de transversalité entre de multiples acteurs nationaux et régionaux, l'Intelligence économique (IE) occupe ainsi une place grandissante.

Dans la sphère publique locale, « compétitivité et attractivité des territoires », « développement de la concurrence », « recherche de la performance », « politique du résultat » constituent, de la même façon, les nouvelles priorités des exécutifs locaux.

Après le vote de la loi de finances pour 2010, l'environnement institutionnel et financier des collectivités est en pleine mutation. Il se caractérise par un accroissement continu des transferts de charges, de nouvelles suppressions de recettes fiscales propres, une indexation à la baisse des dotations de l'Etat, une difficile, voire impossible, péréquation financière.

La raréfaction des ressources fragilise l'économie locale et oblige les collectivités à inventer des voies nouvelles de valorisation des territoires afin de trouver, auprès des acteurs locaux, les moyens, notamment financiers, de leur politique. Les notions d'attractivité, de compétitivité, de concurrence et de performance, propres au secteur concurrentiel des entreprises privées, prennent alors tout leur sens.

Les frontières entre les modes de gestion des entreprises et des collectivités locales disparaissent. La transposition en des termes adaptés des outils de l'IE dans le cadre d'une *Intelligence territoriale (IT)* paraît, dès lors, source d'innovations.

Cette nouvelle compétitivité interterritoriale pousse à une véritable mise en concurrence des territoires. Elle soulève de nombreuses problématiques :

La concurrence interterritoriale risque-t-elle de fragiliser l'unité du territoire national? Est-ce l'entreprise qui fait la valeur d'un territoire ou l'inverse? Le libéralisme territorial est-il souhaitable? Le service public local peut-il être source de compétitivité? La concurrence économique ne favorise-t-elle pas les individualismes territoriaux, contraires au principe de mutualisation des moyens? L'IE est-elle transposable aux collectivités? L'IT doit-elle être confiée aux seuls territoires? ... Telles seront les problématiques abordées au cours de la journée.

L'Université de Bourgogne et le Master 2 « Finances des Collectivités Territoriales et des Groupements » adressent leurs plus vifs remerciements à tous les partenaires qui les ont accueillis et soutenus, à l'occasion de cette « 9ème Journée des Finances locales », à savoir :

Le Conseil Régional de Bourgogne, Le « Grand Dijon » Le Bien Public DEXIA crédit Local Caisse d'Epargne Eco Plus 21 » La Gazette du Palais La Revue Française de Finances Publiques France 3 Bourgogne-France-Comté RCF Radio Campus





Le Centre de Recherche et d'Etude en Droit et Science Politique (CREDESPO)

Le Master 2 Professionnel « Finances des Collectivités Territoriales et des Groupements »

Présentent:

La « 9^{ème} Journée des Finances locales »

« De l'Intelligence Economique à l'Intelligence Territoriale : Quels rapprochements, pour quels enjeux ? »

L'attractivité économique des territoires, à quels prix ?

Jeudi 27 Mai 2010
Université de Bourgogne - Amphi Aristote
4. Boulevard Gabriel 21 000 DIJON

Contact:

Claudine GAUDEZ

Université de Bourgogne - 4 boulevard GABRIEL - 21 000 DIJON Tél.: 03 80 39 53 86 claudine.gaudez@u-bourgogne.fr









8h30 - 9h00 : Accueil des participants

9h00 - 9h15 : Ouverture de la journée

Sophie BEJEAN, Présidente de l'Université de Bourgogne ;

François PATRIAT, Président du Conseil Régional de Bourgogne;

François REBSAMEN, Sénateur-Maire de Dijon, Président du « Grand-Dijon » ; **Patrice RAYMOND**, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne, Directeur du M2 « *Finances des Collectivités Territoriales et des Groupements* », Codirecteur du D.U. « Commande Publique »

« Intelligence économique » et « Intelligence territoriale » : des rapprochements nécessaires entre les secteurs privés et publics ?

Présidence : Patrice RAYMOND.

Directeur du M2 « Finances des Collectivités Territoriales et des Groupements »

09h15 - 9h45 : « La Gendarmerie : un rôle clé entre les entreprises et les territoires »

Général d'Armée Marc WATIN-AUGOUARD, Inspecteur Général des Armées-Gendarmerie

9h50 - 10h25 : « Face à la concurrence internationale en sortie de crise : l'intelligence économique au cœur du partenariat régional et local public-privé. »

Alain JUILLET, Conseiller au *Cabinet Orrick Rambaud Martel*, Ancien Haut responsable à l'intelligence économique auprès du Premier ministre.

10h30 - 11h00 : « L'intelligence économique au service des territoires »

Commandant Rémy FEVRIER, Etat Major de la Région de Gendarmerie Nord-Pas-de-Calais, Chargé de mission « Intelligence économique », Commissaire Général Délégué du Forum international sur la cybercriminalité

11h00 - 11h30 : Echanges - Pause

Un nouvel environnement économique et financier des collectivités locales source d'interrogations pour les territoires

Présidence: Michel NEUGNOT,

Vice-président du Conseil Régional de Bourgogne chargé des finances, Délégué régional du CNFPT.

11h30 - 12h00 : « La situation financière des collectivités locales : état des lieux »

Thomas ROUGIER, Directeur des Etudes France de DEXIA,

Caroline HANRIOT-SAUVEUR, Directrice Région Bourgogne DEXIA Crédit local

12h00 - 12h30 : « la mutation des finances locales : un préalable

nécessaire au libéralisme territorial ? »

Patrice RAYMOND, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne

12h45 - 13h00 : Débats - Echanges 13h00 - 14h15 : Déjeuner - Buffet sur place

De la compétitivité à la concurrence entre les territoires : les outils, les objectifs et les conséquences de nouvelles gestions des territoires

14h15 - 16h00 : TABLE RONDE « Une concurrence entre les entreprises au service des territoires ou une concurrence entre territoires au service des entreprises ? - Expériences »

1er thème :

« Les expériences locales d'attractivité et de compétitivité du territoire » $2^{\grave{e}me}$ thème :

« Une concurrence économique est-elle souhaitable ? À quel échelon ? À quel prix ? »

Général Gérard DEANAZ,

Général de Gendarmerie, Région Nord-Pas-de-Calais – « Région expérimentale»,

Ludovic DENOYELLE, Responsable Intelligence économique, CRCI Bourgogne,

Alexis GILOPPE, Directeur de l'Agence de Développement, Région Bourgogne,

Jérôme LACAILLE, Membre du Directoire groupe Caisse d'Epargne, en charge du Pôle Banque du Développement Régional,

Martine PLEUX, Directrice des pôles « Développement public » et « Enseignement supérieur », « Grand Dijon »,

Pierre PRIBILE, Chargé de Mission auprès de Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne, Préfecture de Région,

Agnès RAMILLON, Directrice de l'Economie, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, « Grand Chalon ».

16h00 - 16h15 : Débats - Echanges

LA REFORME DES TERRITOIRES :

Les bases d'un nouveau libéralisme territorial?

16h15 - 16h45 : « Le projet de loi sur la réforme des territoires :

éléments de compréhension d'une mutation territoriale »

Jean-Patrick COURTOIS, Sénateur-Maire de la ville de Mâcon, Rapporteur du projet de loi sur la réforme des territoires

16h45 - 17h15 : « Intelligence territoriale et veille économique Stratégique : intérêt et mise en place »

Olivier ARIFON, Maître de Conférences à l'IUT Robert Schuman - Université de Strasbourg

17h15 - 17h30 : Débats

17h30 Clôture